



Réf. Farde e-Assemblées : 2414204

N° OJ : 94

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/09/2021**Objet :** Culture.- Asbl "Angel Ciné".- Subside spécifique : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Angel Ciné";

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer un subside spécifique pour un montant total de 2.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Angel Ciné pour l'organisation du festival "Aflam du Sud 2021" réparti comme suit :

- 1) 1.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2021;
- 2) 1.000,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2021.

Article 2 : Les dépenses seront engagées sur les articles 56110/33202 et 76210/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :